



Communiqué de presse

Berne, le 07.10.2021

Internet comme album de famille : que montrons-nous de nos enfants ?

La Plateforme nationale Jeunes et médias de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a lancé un mois d'action pour souligner l'importance de protéger les enfants et leur sphère privée sur Internet. Les utilisateurs et utilisatrices d'Instagram suivent la petite Emma, sept ans, sur @insta4emma ; ses publications les incitent à réfléchir à leur propre comportement sur les réseaux sociaux.

Emma est tout excitée. Ses parents vont se marier et sont en pleins préparatifs. Munie de son téléphone portable, la petite, âgée de sept ans, multiplie les photos et les vidéos, car il y a tant de moments chouettes et amusants à partager : la demande en mariage si romantique, les grands-parents qui se réjouissent, mais aussi la tête de sa mère après la fête bien arrosée de veille des noces ou encore son père tout en sueur, qui s'entraîne dans sa tenue de sport ridicule pour se remettre en forme. Emma veut partager ces événements avec son cercle d'amis et poste plusieurs photos sur [son profil Instagram](#). Elle ne se demande pas s'il est indiqué de mettre ces photos à la disposition du grand public ou si leur publication pourrait mettre dans l'embarras les adultes concernés.

Les adultes se comportent d'ailleurs souvent comme Emma. Ils partagent sur les réseaux sociaux des photos de leurs enfants qu'ils trouvent mignonnes ou drôles sans se soucier des éventuelles conséquences. Le mois d'action « [Insta4Emma](#) » interpelle avec humour en inversant le point de vue. L'idée du projet est de déterminer comment les parents, les grands-parents et les autres personnes de référence peuvent publier sur les réseaux sociaux des photos ou des vidéos d'enfants sans porter atteinte à leur sphère privée. En effet, les adultes jouent un rôle clé dans la protection des données et de la personnalité des enfants. Ils doivent d'abord décider à leur place quelles données, photos ou vidéos d'eux mettre en ligne. Puis, lorsque les enfants grandissent, ils doivent veiller à les impliquer, à les soutenir, à les accompagner et à agir eux-mêmes de façon responsable et réfléchie afin de leur servir d'exemple.

Recommandations aux parents

Dès la naissance, les enfants ont droit à la protection de leur personnalité et de leur sphère privée. Afin de garantir cette protection, voici ce que recommande la plateforme Jeunes et médias aux parents et aux personnes de référence :

- Pensez au droit à l'image : toutes les personnes doivent être photographiées et filmées avec leur accord et consentir à la publication, y compris vos propres enfants.

- Ne postez pas de photos ou de vidéos sur lesquelles votre enfant apparaît nu ou légèrement vêtu.
- Évitez de publier des photos ou des vidéos de votre enfant dans des situations gênantes ou embarrassantes, même si, sur le moment, elles vous semblent amusantes.
- Dès que votre enfant est assez grand, demandez-lui s'il consent à la publication de photos ou de vidéos.
- N'ajoutez pas de données personnelles ou sensibles (par ex. prénom et nom, adresse, date de naissance, etc.). Soyez conscient qu'il est souvent possible de faire des recoupements à partir d'une photo, sur le lieu où elle a été prise ou le lieu de résidence.
- Veillez à ce que seules les personnes que vous connaissez aient accès à ces images.
- Vérifiez régulièrement vos paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux que vous utilisez.

De plus amples informations et recommandations sur le sujet sont disponibles sur le site Internet de Jeunes et médias :

- › page du projet [Insta4Emma](#)
- › rubrique [Sécurité et protection des données](#)

La plateforme nationale de promotion des compétences numériques **Jeunes et médias** a été mise en place par l'OFAS. Sur mandat du Conseil fédéral, elle poursuit l'objectif d'encourager les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de manière sûre et responsable. Dans le cadre de l'actuel point fort « Protection des données et de la sphère privée des enfants et des jeunes sur Internet », la plateforme finance des projets abordant cette thématique sous différents angles. www.jeunesetmedias.ch

Le **projet Insta4Emma** de la Haute école spécialisée des Grisons porte sur le *sharenting*, un mot-valise créé à partir des termes anglais *share* (partager) et *parenting* (éducation/parentalité). Il offre un changement de perspective : durant un mois, la petite Emma, sept ans, postera sur Instagram des photos illustrant le quotidien de ses parents, de ses proches et de ses connaissances. Les images qu'Emma trouve amusantes peuvent s'avérer peu avantageuses, voire gênantes : ainsi, le projet entend inciter les utilisateurs à réfléchir, et les sensibiliser à un usage conscient et responsable des contenus privés ainsi qu'aux défis qui en découlent. www.instagram.com/insta4emma, www.jeunesetmedias.ch/insta4emma

Contact :

Office fédéral des assurances sociales

Martina Robbiani
 Cheffe de projet Jeunes et médias
 +41 58 485 07 80
martina.robbiani@bsv.admin.ch

Haute école spécialisée des Grisons

Institut de production multimédia (IMP)
 Dr. Ulla Autenrieth
 Chargée de cours, responsable du domaine Recherche
 +41 81 286 38 23
ulla.autenrieth@fhgr.ch